

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA
MICRO FINANCE**

**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES PROGRAMMES
DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**SECONDE RENCONTRE SUR LE SUIVI DES ENGAGEMENTS DU
GROUPE CONSULTATIF AVEC LES PARTENAIRES AU
DEVELOPPEMENT**

**FICHES TECHNIQUES SUR QUELQUES
CENTRES D'INTERET SOUS FORMES DE
QUESTION REPONSES EVENTUELLES**

FICHE 1

Question : Quelles sont les dispositions prises ou envisagées par le Gouvernement pour une mise en œuvre efficace et condamnée de la Stratégie Nationale de Protection Sociale ?

Réponse de Madame le Ministre de la Solidarité Nationale :

Au-delà des actions et mesures envisagées par le DSRP2 autour des 4 composantes de la Stratégie Nationale de "Protection Sociale, sous l'égide d'un groupe de travail multisectoriel mon département s'est doté 'un cadre institutionnel et organisationnel favorable à l'atteinte des objectifs stratégiques retenus.

- Le cadre institutionnel et organisationnel est bâti autour d'un dispositif de coordination, de suivi-évaluation et de mise en œuvre de 03 projets de lutte contre la pauvreté financés par la BAD, le FND, l'IDA le PNUD et l Grand Duché de Luxembourg.

Les actions combinées des différentes initiatives ont permis d'enregistrer actuellement des résultats appréciables à savoir :

- **Un coût global d'investissement de plus de 23 Milliards de FCFA** de 2001 à 2006 dans les différents domaines prioritaires de lutte contre la pauvreté.
- **Un système de suivi évaluation opérationnel obéissant aux règles de gestion axée sur les résultats articulés à un système d'information multisectoriel sur la pauvreté.**

Ces acquis illustrés dans **7 modules de Cartographie de la pauvreté** seront **consolidés, renforcés et démultipliés** à travers un **Programme décennal de développement Social et de Solidarité nationale qui vient de bénéficier avec l'appui** de Ministère de l'Economie et des Finances , d'un Cadre de Dépenses Sectoriel à **Moyen terme** qui devrait nous permettre de contribuer de manière plus efficace et plus durable à la lutte contre la pauvreté, la vulnérabilité et à l'atteinte des OMD.

Les stratégies d'intervention préconisées s'inscrivent en effet, dans une vision à long terme de développement durable qui vise à travers une approche globale et intégrée à identifier et à valoriser les initiatives et capacités productives des segments des populations les plus démunies tout en éradiquant les facteurs structurels et socio-culturels qui fondent et perpétuent leur marginalisation

FICHE 2

Question : Depuis quelques années, le Gouvernement du Sénégal, distribue régulièrement des vivres de soudures aux populations victimes d'inondation ou de sécheresse. Qu'est ce qu'il envisage de faire pour ne plus faire recours à cette forme d'assistanat qui risque à long terme de déséquilibrer le marché local et de pérenniser d'éternels pauvres ?

Réponse de Madame le Ministre :

Mon département est conscient des conséquences de ces actions sur l'efficacité à long terme de ces stratégies de développement. Une étude de la Banque Mondiale de 2006 sur la Gestion des Risques dans le monde rural l'illustre parfaitement.

C'est pourquoi, non seulement nous nous engageons à mettre en œuvre de manière concertée la Stratégie de Protection Sociale avec les différents acteurs et partenaires concernées , mais nous avons instruis nos structures internes d'intervention à savoir **le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et le Fonds de Solidarité Nationale à inscrire leur démarche dans une perspective de pérennisation et de durabilité** des actions qu'elles mènent en direction des groupes vulnérables à travers des plans stratégiques de développement des zones à risques agricoles et alimentaires très élevées.

Le Programme Décennal de Développement Social et de solidarité Nationale élaboré de manière participative avec tous les acteurs impliqués avec l'appui du département des Politiques Sociales du PNUD, permettra grâce à son cadre de dépenses sectorielles à Moyen terme de résoudre cette question récurrente.

FICHE 3

Question : Le Sénégal a connu une grande expérience de mise en œuvre de projets de développement. Toutefois, les résultats enregistrés restent souvent mitigés et on arrive pas souvent à disposer d'outils performants de vérification de l'impact réel des actions menées sur les conditions de vie des populations. Qu'est ce que le Gouvernement envisage de faire pour permettre de disposer d'outils performants de collecte des données, de suivi-évaluation des réalisations et de diffusion de l'information ?

Réponse de Madame le Ministre :

Comme vous l'aurez constaté, l'une des innovations majeures du DSRP1 et 2 est de conférer un rang de priorité élevé au suivi-évaluation des indicateurs de performances, d'effets et d'impacts des actions des projets sur les conditions de vie des populations concernées.

A cet effet, au-delà du dispositif institutionnel de suivi-évaluation national et décentralisé prévu dans le DSRP2, à travers des points focaux sectoriels et des comités de suivi locaux, mon département a mis en place grâce à l'appui de l'IDA, du PNUD et de la BAD, **un système de suivi évaluation informatisé** axé sur la gestion par résultats et prenant en compte l'évaluation participative de la pauvreté et des besoins au niveau de chaque zone d'intervention et des procédures et mécanismes de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information impliquant les différents responsables des services techniques de l'Etat qui ont été formés à cet effet.

Dans la même ligne de préoccupation, il a été conçu et mis en place **un système d'information sur la pauvreté** regroupant les principales structures concernées à savoir **l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, la Cellule de Suivi du DSRP et la Cellule de Suivi Opérationnel placé au sein de mon département**

Le cadre de partenariat mis en place à cet effet entre les projets de lutte contre la pauvreté de mon département et le **Centre de Suivi Ecologique**, a permis de confectionner 07 modules de cartographie de la pauvreté sur les zones d'intervention et sur les réalisations avec un système d'information géographiques informatisés sous format Web

La mise en œuvre du DSRP2 devrait nous permettre de consolider ces acquis, de les renforcer et de les démultiplier afin de renseigner régulièrement les autres autorités et partenaires au développement sur le niveau d'atteinte des Objectifs du DSRP et des OMD